



NOTRE ENGAGEMENT

Depuis plus de 90 ans, Robert Paysagiste est, par la nature même de son activité, au cœur du développement durable.

Avec la création et l'entretien de jardins, nous participons déjà activement au développement durable. Nous nous devons aussi de concilier les aspects écologiques, économiques et sociaux.

Fort de cet engagement, nous avons été l'une des premières entreprises paysagistes de France à être évaluée selon la norme ISO 26000, obtenant le niveau maturité en Octobre 2009.

De plus, nous avons signé le Pacte Mondial des Nations Unies invitant les entreprises à appliquer un certain nombre de valeurs fondamentales dans le domaine des droits de l'homme, des normes de travail et de l'environnement.



ENVIRONNEMENT

Initier des démarches exemplaires et novatrices afin de limiter les impacts environnementaux en impliquant l'ensemble des salariés de l'entreprise dans une culture d'entreprise « développement durable »

- Réduction, voir suppression, de l'emploi des produits phytosanitaires**, en proposant à nos clients des solutions alternatives.
- Gestion diversifiée des espaces** : création de pâturage, introduction de rucher comme indicateur de biodiversité.
- Développement des animaux** sur les parcs et jardins afin de réduire l'utilisation de machines et préserver la biodiversité : moutons, abeilles, chevaux...
- Recyclage des déchets**, avec la création de plates formes de compostage des déchets verts et réutilisation des produits compostés en amendements organiques sur nos chantiers. Tri systématique des déchets de notre atelier.
- Gestion des ressources naturelles** : récupération des eaux de pluies pour l'arrosage de nos chantiers et proposer à nos clients des végétaux adaptés au climat.

SOCIAL

Favoriser le développement personnel de nos salariés:

- Développer les compétences** des salariés, par une politique de formation ambitieuse.
- Management participatif** : Implication des salariés à la vie de l'entreprise.
- Respecter les règles d'hygiène et sécurité** en vigueur. Promouvoir une amélioration des conditions du travail et du bien être social. Développement des stages de sécurité et secouristes du travail.
- Assurer l'égalité** et lutter contre toutes formes de discrimination en signant la charte de la diversité, embaucher du personnel en réinsertion social ou handicapé.
- Employer un personnel permanent stable**, qualifié et bien formé pour répondre à l'évolution de la demande. La politique de rémunération est motivante et équitable et inclut des mécanismes d'intéressement et de participation aux résultats de l'entreprise.

ECONOMIQUE

- Développer notre activité** en maintenant un résultat positif, et en redistribuant plus de 40% des bénéfices au personnel.
- Acheter des produits éco-responsables** : bois éco-certifiés, développer les outils non bruyant, électriques...

